



**NUMÉRO 11** nouvelle série  
**31 mars 2022**

## ÉDITORIAL

### Ukraine : un passé toujours présent ?

Hier, les néolibéraux qui monopolisent le discours public depuis quarante ans ne cessaient d'affirmer que le capitalisme le plus libre faisait les nations les plus démocratiques. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'ils soient surpris par la nouvelle d'un régime politique russe se comportant comme une vulgaire monarchie pétrolière ! Pour autant, l'explication du conflit entre Russie et Ukraine par la seule folie d'un dirigeant, ressassée par une presse plus prompte à « bourrer les crânes » qu'à ouvrir les esprits, nous paraît un peu courte. Sans prétendre épuiser le sujet ni asséner des leçons que l'histoire n'a pas vocation à donner, nous proposerons ici quelques réflexions sur le passé de ces deux pays.

En effet, les territoires aujourd'hui concernés ont été de longue date des enjeux majeurs, que l'on ne saurait réduire aux variations du mythe de la Russie éternelle, fondée à Kiev par les Varègues au temps des fils de Charlemagne et devenue chrétienne et orthodoxe aux Xe-XIe siècles.

La Russie moderne est née sous l'impulsion de Pierre le Grand (1672-1725) dans un contexte précis : le basculement de l'Europe vers l'océan mondial. A la fin du XVe siècle, l'empire ottoman s'assurait le contrôle

## DANS CE NUMÉRO :

### Éditorial

Ukraine : un passé toujours présent ?  
Page 1

### Initiatives et événements

L'IFHS-TE-CGT au Rendez-vous de Blois  
Page 3

### A lire et faire connaître

La Commune, la pauvreté en France, la Seconde Guerre mondiale, foire aux livres...  
Page 10

### Vie de l'IFHS

Un lieu de mémoire et d'histoire des travailleurs de la Défense ?  
Page 16

### Adhésions 2022

Page 18

de Constantinople (1453), du Bosphore et des escales du « Levant » (Moyen-Orient) ; la Méditerranée cessait d'être le vecteur majeur du commerce des marchands occidentaux, et pendant deux siècles, bien forcés de passer à l'Ouest, découvrant l'Amérique, contournant l'Afrique, ceux-ci accumulaient le capital monétaire qui permettrait l'entrée dans la grande transition vers le capitalisme et une nouvelle prospérité. La puissance militaire des états elle-même dépendait de cet enrichissement. Ensuite, 1682 voit l'échec du dernier siège de Vienne par les turcs, dont l'état entame une lente et inexorable décadence et un recul territorial fait de soubresauts plus ou moins sanglants. Dès lors, la Méditerranée devient un passage virtuel, puis réellement possible vers l'Atlantique... Pour la Russie, il n'y a que deux accès à l'océan mondial : la Baltique et la Mer Noire. Et c'est pour participer à l'expansion européenne de l'Ouest que Pierre le Grand entraîne la Russie dans la guerre du Nord contre la Suède qui contrôlait la Baltique (traité de Nystad en 1721) et installe la capitale à Saint-Petersbourg, puis que Catherine II (1762-1796) conquiert sur les

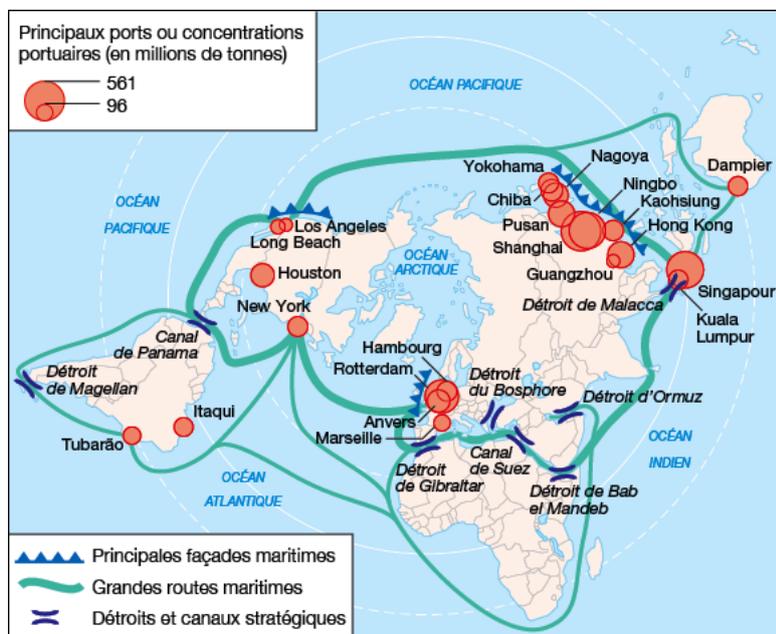
ottomans et la Pologne la quasi-totalité de l'actuel territoire ukrainien et crée de toutes pièces la ville portuaire d'Odessa. Ainsi est posée l'équation de la Russie, à qui l'immense espace continental apporte une puissance qui ne peut ni rester secondaire, ni espérer se comparer, y compris militairement, avec les états capitalistes en émergence qu'en s'assurant de gré ou de force un accès au principal vecteur des échanges internationaux qui portent la croissance.

Et ce ne pouvait qu'être cause d'un conflit récurrent. En 1853-1856 la « *guerre de Crimée* » oppose une alliance franco-anglo-turque à la Russie. Le prétexte en est une sombre histoire de messes et de soutanes dans les lieux-saints contrôlé par les Ottomans. Mais le traité de Paris qui entérine la défaite russe révèle un autre enjeu : la Mer Noire est démilitarisée, la Russie perd son accès libre de droits. Elle récupèrera le tout peu à peu, par le fait, en profitant des aléas des alliances et des guerres qui occupent les nations naissantes à l'Ouest. C'est que l'enjeu monte d'un cran : le canal de Suez, commencé en 1859, ouvre l'accès depuis la Méditerranée aux océans de

l'Est, vecteur stratégique des empires coloniaux.

La décomposition progressive de l'empire Ottoman à la veille de la Grande guerre est à l'origine d'une autre particularité de la zone : toutes les puissances européennes pensent ne pas pouvoir laisser faire sans contrôler la réorganisation des territoires des Balkans qui gagnent leur autonomie les uns après les autres. La Russie prend alors l'habitude de s'appuyer sur les mouvements nationaux slaves et orthodoxes pour pousser ses pions, et profiter des « *guerres balkaniques* » pour

gagner le plus de positions possibles dans le jeu d'échecs de la concurrence pour le contrôle des détroits. Le soutien à la Serbie sera, comme on



**Les routes océano-maritimes** selon Anabac - ce qui a été ci-dessus appelé « *l'équation russe* » se devine en creux : le chemin de la richesse passe par toutes les grandes puissances, sauf...

sait, le prétexte immédiat de la première guerre mondiale.

L'issue de cette guerre change évidemment totalement le contexte, la victoire militaire des bolchéviques contre l'intervention des occidentaux fige les frontières, à défaut de gagner tous les cœurs. La seconde guerre est l'occasion pour l'URSS de récupérer les états baltes ; Riga, capitale de la Lettonie, libre de glace en tout temps, devient alors un port stratégique majeur – la ville est d'ailleurs bientôt interdite aux étrangers. Mais Les ports de la Mer d'Azov et de la Mer Noire demeurent essentiels... et sont perdus en 1991, l'Ukraine devenant indépendante au sein de la CEI !

En 2014, constatant la montée dans l'opinion ukrainienne d'un refus de rester dans la dépendance de la Russie (révolution « orange », puis de Maidan contre l'influence russe) la Russie récupère *manu militari* Sébastopol avec la Crimée ; l'avenir d'Odessa,

ville turbulente largement peuplée de russophones, déclarée « zone franche » jusqu'en 2025 (le port avait été « franc » au début du XIXe siècle), est un enjeu objectif. Marioupol sur la mer d'Azov en est un autre, moins central : c'est le lien possible entre la Crimée et le Donbass, deux régions majoritairement russophones et considérées comme russes par la Russie.

Nul ne sait, à l'heure où nous écrivons, l'avenir du présent conflit, mais peut-on vraiment espérer une paix durable dans un espace aussi essentiel dans le monde globalisé, et où l'offensive russe aura soudé contre elle des populations locales jusque-là diverses ?

26/03/2022, PM.

*Pour plus de clarté, on ne saurait trop conseiller de visionner les séances du dessous des cartes d'Arte, disponibles en ligne.*

## *Initiatives et événements*

### **L'IFHS-TE-CGT au rendez-vous de Blois**

#### **Quand la guerre change le travail (1914-1919)**

*Compte rendu par Nicolas Vabre*

**Les Rendez-vous de l'Histoire de Blois** se sont imposés dans le paysage culturel comme un moment incontournable d'échange et de partage. Des universitaires, des écrivains, des intellectuels et des femmes et hommes politiques y discutent devant un public toujours plus nombreux. Ces *Rendez-vous* représentent donc une occasion pour notre Institut IFHS-TE de se faire connaître d'autres acteurs de la recherche historique. Le thème de l'édition 2021 – « le travail » – était une raison de plus d'y organiser une présentation de nos derniers travaux.

Faute d'avoir été retenus par les organisateurs dans le programme officiel, nous avons réussi à monter un atelier dans le « off » du festival. C'est à l'équipe du centre des Archives Départementales du Loir-et-Cher, au premier rang desquels sa directrice Anne-Élyse Lebourgeois, que nous devons cette réussite, puisque c'est dans la salle de lecture des AD 41, réaménagée en salle de conférence pour l'occasion, que nous avons tenu notre atelier. Que tous soient remerciés, ainsi que celles et ceux qui, emmenés par Jacques Prauca, ont assuré une intendance qui est pour beaucoup dans le succès de ce qui aura été, aussi, un agréable moment. Le CA de l'IFHS était représenté par quatre camarades dont François Debord, de retour... à bord !



**Les organisateurs en conciliabule**



Notre atelier s'articulait en cinq exposés illustrant divers aspects des mutations subies par le travail dans les arsenaux et manufactures d'armes de l'État pendant la Première Guerre mondiale. Il s'appuyait sur le volume « Hommes et femmes dans les usines d'armement. Aux sources d'une conscience ouvrière éclatée, 1914-1919 »<sup>1</sup>, même si certains contributeurs de l'ouvrage ne pouvaient être présents, et qu'une partie des intervenants de l'atelier a rejoint notre équipe après sa publication.

---

<sup>1</sup>Ouvrage collectif, édité par l'IFHS-TE CGT avec le concours scientifique du SHD, 2019.



Ci-dessus et page précédente : vues de la salle à divers moments

Après quelques mots de présentation de l'initiative, **Patrick Mortal** est le premier à se lancer. Sa communication porte sur **la rationalisation du travail dans les établissements militaires**, ses effets sur les conditions de travail et, en réaction, les revendications ouvrières. Il montre comment la nécessité de produire des quantités véritablement industrielles d'armes et surtout de munitions – le stock disponible en août 1914 est quasiment épuisé à l'automne – contraint le gouvernement à multiplier de toute urgence les ateliers et accroître le plus possible leur rendement. On fait alors revenir du front les « spécialistes », en fait n'importe quel ouvrier métallurgiste capable de régler et conduire une « machine spéciale ». L'organisation du travail est imposée par les circonstances : on savait produire les obus par emboutissage à chaud ; mais cela exigeait du charbon (cher et rare), des fours et des presses (de même), et un personnel spécifique. Alors on a sorti des millions d'obus par tournage, ce qui induisait une parcellisation extrême des tâches et des qualifications ; les spécialistes réglaient les

machines, les usineuses et usineurs donnaient forme au métal, chacune ou chacun réalisant une opération, et les étrangers balayaient les copeaux ou chargeaient les munitions... dans ce travail comme dans les cartoucheries, on se rapprochait du « système Taylor », et les distinctions anciennes se moulaient sur les divers types de tâches, préfigurant l'avenir du travail industriel.

En fait, cet effort de rationalisation plonge ses racines bien avant la guerre. Il s'agit de standardiser la production d'armes tout en garantissant sa qualité, de recruter une main d'œuvre qualifiée, et pour cela d'assurer sa formation. Or, du côté des travailleurs, la question des salaires contribue à unifier une main d'œuvre très disparate, en partie déracinée car l'affectation spéciale ventile les métallos sortis des tranchées parfois très loin de leur domicile, ou brutalement plongée dans un univers qu'elle ne connaît pas, et qui, pour nombre de sites, n'a pas encore eu le temps de se forger des traditions. Le coût de la vie est en constante augmentation. Femmes,

apprentis, travailleurs coloniaux, ou affectés spéciaux soumis à un régime militaire : chaque catégorie des travailleurs de l'armement connaît des difficultés pour légitimer ses revendications. C'est pourtant pendant la guerre que réapparaît une activité syndicale à partir de laquelle naissent les mouvements revendicatifs de l'immédiat après-guerre.

Les intervenants suivants développent chacun un aspect particulier de ce tableau d'ensemble.

**Marie-Claude Albert** traite de la **situation des femmes**, objet de discriminations dans les usines d'armement, notamment la manufacture d'armes de Châtellerault, dont les archives recèlent un fichier des 2 151 ouvrières dans l'effectif lors de la guerre. Le recours à



cette main d'œuvre est conçu d'emblée comme un palliatif à l'emploi des hommes enrôlés dans l'armée. Circonscrites dans des tâches simples nécessitant peu de force et d'attention, séparées des hommes jusque dans les ateliers, elles sont également nettement moins bien payées. Les rythmes de travail des usines d'armement en temps de guerre sont pourtant éreintants. La loi de 1892 interdisant le travail de nuit des femmes est de fait suspendue. Tout cela explique que les femmes sortent des usines de

guerre en masse, avant même la fin du conflit. La majorité des ouvrières reste moins de deux ans en poste. Les ouvrières sont également victimes de sanctions discriminatoires, dont la majorité des occurrences relève de considérations morales, loin devant les reproches professionnels ou l'absentéisme. La discipline imposée aux femmes n'est donc pas moins stricte que celle qui s'applique aux hommes.

Si des voix – notamment celle de Marcelle Capy, une journaliste socialiste qui se fait embaucher dans une usine d'armement pour en tirer un reportage – dénoncent la situation subie par les ouvrières, d'autres, par exemple celle du leader des métallos CGT Alphonse Merrheim, s'alarment surtout de la concurrence que leurs salaires de misère risquent de faire aux salaires masculins. Pourtant, de nombreux exemples montrent que les ouvrières des usines d'armement frayent leur chemin vers le syndicalisme et la formulation de revendications. Le travail féminin est parallèlement l'objet d'attentions spécifiques de la part de l'État employeur et régulateur des relations sociales. Le ministre Albert Thomas crée ainsi un Comité du travail féminin qui préconise à l'instar de ce qui se pratique outre-Manche de fournir aux femmes des tabourets pour éviter de travailler debout. Il œuvre également pour l'attribution de primes, indemnités et congés payés lors des permissions des époux mobilisés sur le front. Pour autant, les femmes sont massivement licenciées après la guerre. À Châtellerault, 900 d'entre elles demandent à rester dans l'effectif de l'établissement. En vain.

.../...

.../...

**Mireille Le Van Ho** prend à son tour la parole à propos des **travailleurs étrangers et coloniaux**, qu'elle présente



comme « *des migrants au banc d'essai des transformations de l'industrie de guerre* ». En effet, 500 000 étrangers sont recrutés entre 1915 et 1919 pour suppléer aux besoins non couverts de main d'œuvre. La moitié d'entre eux sont des coloniaux, soumis à un régime militarisé. Ils perçoivent une solde (1,5 à 2 francs par jour en 1917) très inférieure au salaire des affectés spéciaux français (5 francs en moyenne à la même date) car il n'est, par exemple, pas envisageable que « *les mieux payés des Kabyles [soient] plus favorablement [traités] que les moins payés des Européens* ». Ils vivent dans des camps, de façon à éviter tout contact avec la population française, en particulier les femmes, entre crainte de la diffusion de maladies tropicales et vénériennes et répliation du contrôle des colonisés dans l'Empire.

Les étrangers européens jouissent *a contrario* d'une relative liberté de circulation qui leur permet de changer d'employeur à leur guise. Mais pas plus que les autres ils ne disposent des droits collectifs du travail (se syndiquer, faire grève, recourir à l'arbitrage en cas de

conflit) que, du reste, les syndicats ne cherchent absolument pas à leur faire octroyer. Enfin, les étrangers non européens sont placés comme les coloniaux sous la tutelle de la Direction des Troupes coloniales du ministère de la Guerre. C'est par exemple le cas des ouvriers chinois, pourtant recrutés à titre civil.

Enfin, Mireille Le Van Ho montre comment cette expérience façonne la gestion ultérieure de la main d'œuvre étrangère. En 1919, toutes sortes de jugements dévalorisant cette dernière sont employés pour justifier son éviction des postes de travail qu'elle occupait pendant le conflit. Mais dans les années 1920, tant les étrangers européens que les coloniaux sont employés, le plus souvent aux tâches les moins qualifiées, les premiers à des conditions fixées par des traités de libre circulation de la main d'œuvre, les seconds sous la surveillance du ministère des Colonies et souvent selon les modalités d'un contrat à durée limitée avec rapatriement obligatoire à l'issue de celui-ci.

### **Lucas Marchand**

expose pour sa part **la sortie de guerre, montrant comment celle-ci change le travail des femmes.**



En novembre 1918, le licenciement des centaines de milliers de femmes travaillant à des postes occupés avant-guerre par les hommes, notamment dans l'industrie, semble inéluctable. Pour le précipiter, le ministre de l'Armement Loucheur institue par une circulaire le versement d'un mois

de salaire à toute ouvrière démissionnaire. Mais il doit rapidement doubler cette mesure de l'abaissement de la journée de travail à 5 heures – et donc l'abaissement de la paye à un revenu misérable, tout juste fait pour garantir la survie des ouvrières – car les volontaires ne se bousculent pas pour saisir la prime. En l'absence de leurs maris ou père, retenus sous les drapeaux tant que la paix n'a pas été signée ou morts au combat, nombre de ces femmes voient leurs conditions de vie se dégrader dramatiquement.

Or, si des pans entiers du mouvement ouvrier ne remettent pas en cause le licenciement des femmes, préoccupés de garantir avant tout le retour dans leur emploi des anciens combattants, nombre de militants, et plus encore de militantes, se dressent pour défendre leurs droits. Les femmes sont nombreuses à participer aux grèves des années 1918 et 1919. Ici et là, des voix s'élèvent pour réclamer qu'on leur fasse une place dans les syndicats. Et une nouvelle conscience féministe émerge, cristallisée en partie par le sort des ouvrières d'usine licenciées à la sortie de la guerre. D'un autre côté, la métallurgie réembauche à nouveau des femmes à partir de la fin de 1919, mais à des postes et des salaires entérinant la division sexuée du travail.



Enfin, le dernier intervenant, **Nicolas Vabre**, décrit le cas du mouvement ouvrier à Cherbourg, ville portuaire de la Manche, pendant la guerre.

Celle-ci bouleverse un monde ouvrier qui lui est pourtant en partie dédié. Plus de 500 des 2 500 ouvriers de l'arsenal de la Marine vont ainsi aux tranchées. La mobilisation désorganise totalement les autres secteurs d'activité, provoquant un chômage passager parmi les ouvriers plus âgés, restés à l'Arrière mais dépourvus de travail. Surtout, les organisations syndicales et politiques ouvrières cessent de fait d'exister. Le journal *L'Avenir de la Manche*, commun à la SFIO et à la CGT passe en trois semaines de l'internationalisme au « *boufrage de crânes* ». Mais la dynamique même des événements redonne de la vigueur à la lutte syndicale. La ville s'est couverte d'ateliers de fabrication d'obus qui recrutent femmes, « *enfants* » (comprendre des ouvriers mineurs, adolescents) et affectés spéciaux venus de régions industrielles et souvent syndiqués. L'évasion d'un camp de prisonniers du leader socialiste et cégétiste Alexandre Burnouf, puis son retour à Cherbourg favorisent la résurrection d'un syndicat de la métallurgie qui mène une grande activité, quoiqu'il recoure en réalité très peu à la grève et bien plus à l'arbitrage.

La fin de la guerre est marquée par une vague contestataire qui se traduit non seulement par la première grève « *interprofessionnelle* » de l'histoire de Cherbourg en mai 1919, mais aussi par une manifestation des soldats casernés dans la ville pour leur libération, et plus largement une vague de radicalisation politique dans le mouvement ouvrier local, où les références à la révolution russe commencent alors tout juste à émerger – d'autant que l'intervention alliée en Russie maintient marins et soldats sous l'uniforme. Au-delà du sort des ouvriers revenus du front ou de celui des ouvrières contraintes de quitter les usines, c'est tout

un règlement des comptes des souffrances endurées pendant la guerre qui s'esquisse.

Après un programme aussi complet, il ne reste malheureusement que peu de temps pour les échanges avec la salle. Mais ils se prolongent entre les intervenants et l'équipe de l'IFHS-TE au restaurant, en

discutant la perspective d'un atelier aux prochains *Rendez-Vous de l'Histoire*, en octobre 2022, dont le thème sera « la mer ».

***Nous publierons dans nos prochains numéros certaines des interventions dans une version plus complète.***

### Retrouvailles ...



### ... échanges...



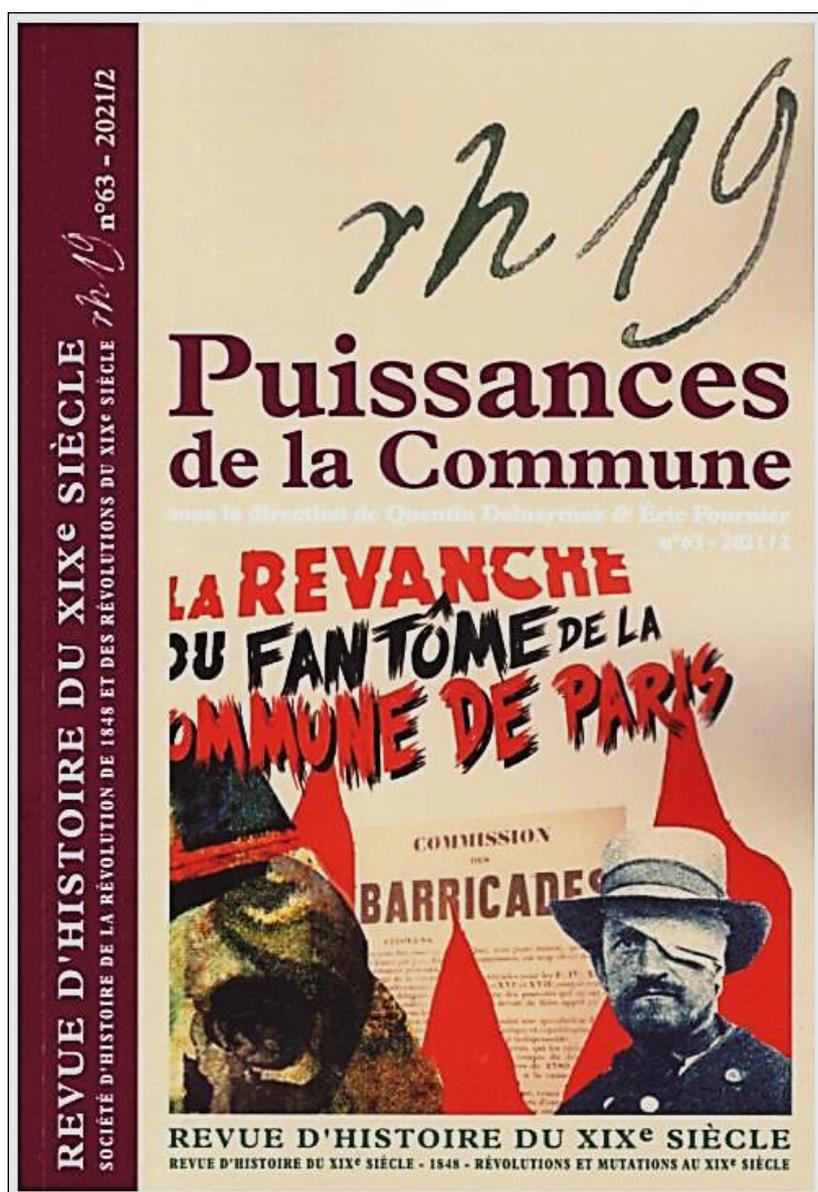
### ...rencontres...

avec et sans masques !!!...

à suivre...

## A lire à faire connaître

2021 est passée ; c'était l'année du cent cinquantième anniversaire de **la Commune de Paris et des Communes qui l'ont un moment accompagnée dans certaines villes de provinces** (Saint-Etienne, Marseille...). Des historiens, des associations, dont celle des « Amis de la Commune », ont saisi l'occasion de réactualiser la réflexion scientifique sur cet événement majeur de l'histoire des travailleurs. A bien des égards, 1871 reste d'actualité. Quelques exemples...



La revue ci-contre est disponible sur le site de [Cairn.info](http://Cairn.info)

Pages suivantes, la présentation d'un ouvrage piloté par Jean-Louis Robert. La souscription n'est initialement valable que jusqu'au 31 mars, mais il reste possible de passer commande auprès des Editions de l'Arbre Bleu.

Jean-Louis Robert

# NOUVELLE HISTOIRE DE LA COMMUNE DE PARIS, 1871

**D**e longue date, la Commune de Paris a fait l'objet de travaux d'importance. Et le cent-cinquantième anniversaire de l'événement a apporté sa belle brassée de recherches et ouvrages nouveaux. Le livre de Jean-Louis Robert, à travers une recherche d'une ampleur exceptionnelle, apporte à l'histoire de la Commune une somme de connaissances érudites et inédites, issues d'un travail de quinze années, et propose une lecture profondément renouvelée de l'événement.

Les interprétations de la Commune de Paris ont été multiples, toutes appuyées sur des arguments solides. Relevons-en cinq, les plus significatives. La première voit dans la Commune les prémices de la révolution ouvrière, une forme de la dictature démocratique du prolétariat, étape vers le socialisme et le communisme. La seconde s'accorde avec la première sur le sentiment d'une aube, mais y voit une remise en cause immédiate de l'État et de toute forme de gouvernement, de toute domination. Une autre interprétation va mettre en avant la république, sans doute sociale, mais d'abord la république comme visée première d'une insurrection patriotique qui clôt le cycle des insurrections. Plus récemment est venue l'idée que la Commune est avant tout une insurrection de circonstances. Et la Commune devrait se comprendre plus comme accident de l'histoire qu'inscrite dans un mouvement long. Enfin la Commune peut apparaître d'abord comme un des nombreux rebonds des insurrections populaires qui marquent l'histoire de France, des communes médiévales aux gilets jaunes.

Coffret de 3 volumes,  
1800 pages environ

Prix spécial  
souscripteur: 75 €  
(au lieu de 95 €  
prix public TTC)  
Date limite: 31 mars 2022

Sortie au 2°  
ou 3° trimestre 2022

Ouvrage à paraître  
dans la collection  
« Gauches d'ici  
et d'ailleurs »  
dirigée par Gilles Candar  
chez Arbre bleu éditions

L'auteur du livre propose, dans cette somme, une lecture approfondie de cette histoire. Pour lui, c'est dans la multiplication de lignes mélodiques distinctes, de contrepoints, de variations à dégager et à croiser qu'il faut concevoir la recherche de la mystérieuse harmonie polyphonique de la Commune. Il faut dès lors aborder la Commune comme un fait historique total, social, politique, culturel, anthropologique. Usant de sources encore peu utilisées – la presse communarde a été systématiquement et entièrement dépourillée, de grandes séries d'archives ont fait l'objet d'un examen précis... –, croisant les méthodes les plus rigoureuses et les approches les plus diverses, de l'histoire des représentations morales au comptage des mariages, l'auteur reconstruit progressivement l'ensemble des interactions à l'œuvre pendant la Commune. Pendant 72 jours, la révolution débat avec elle-même, un débat qui nous parle encore profondément, tant les problématiques des communardes et des communards résonnent avec les nôtres.

La Commune apparaît alors bien comme une œuvre, certes terminée tragiquement, et c'est bien vers cela que l'auteur nous conduit, pas à pas, permettant à chacune et chacun de garder sa totale liberté de regard vis-à-vis de l'événement.

**Jean-Louis Robert**, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1, ancien directeur du centre d'histoire sociale du <sup>xx</sup>e siècle. Ses travaux ont porté sur l'histoire comparée des sociétés urbaines aux <sup>xix</sup>e et <sup>xx</sup>e siècles, en particulier sur l'histoire ouvrière, dans une perspective d'histoire totale, des représentations aux conditions matérielles.

### Bon de souscription

à envoyer aux Amies et Amis de la Commune de Paris  
46 rue des Cinq Diamants 75013 Paris

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Adresse complète\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Téléphone\* : ..... Mail\* : .....

Je commande ..... exemplaire(s) du coffret au prix unitaire de 75 euros soit ..... euros.

Je m'engage à retirer le coffret au siège des Amies et Amis de la Commune (sans frais).

Je souhaite le(s) recevoir à mon domicile par voie postale, j'ajoute 10 euros par coffret au total de ma facture.

**> Paiement par chèque**

Imprimer ou recopier le bon de souscription et l'envoyer accompagné d'un chèque à l'ordre de « AMIES AMIS DE LA COMMUNE DE PA NHCP 1871 »

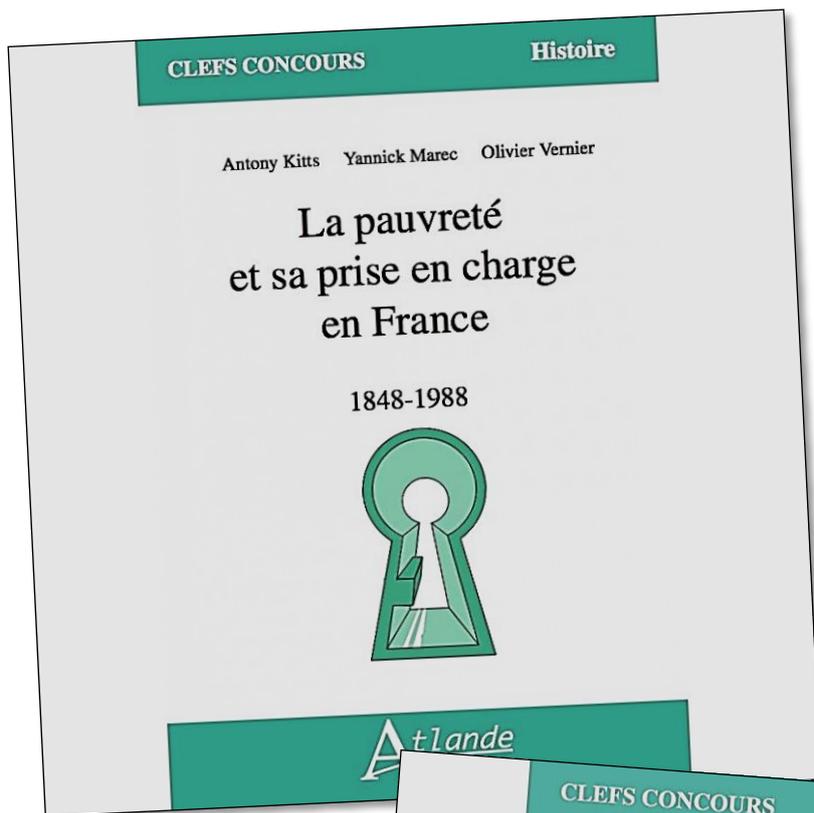
**> Paiement par virement bancaire**

Faire un virement à « AMIES AMIS DE LA COMMUNE DE PA NHCP 1871 »

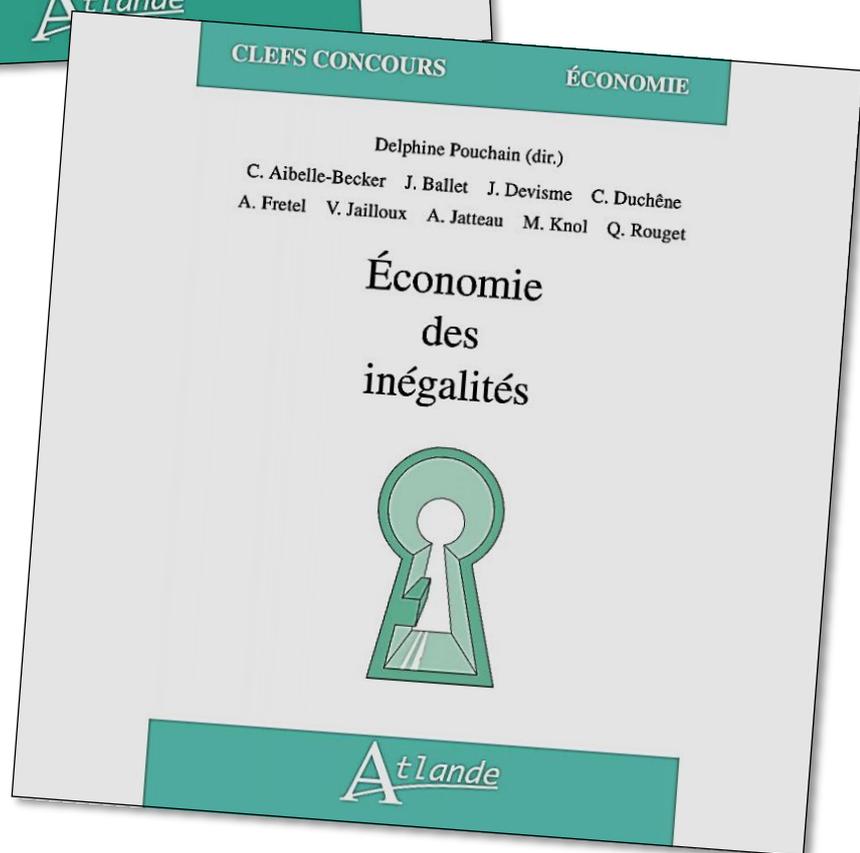
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0178 4327 571 – BIC : CEPARPP751



Site et site bibliographique : serge-dorval.fr



Les concours de recrutement des enseignants sont aussi l'occasion de publications qui, parfois, ne nous sont pas indifférentes.



Les collaborateurs habituels de l'IFHS ont par ailleurs contribué à un numéro de la revue en ligne de



dont on ne saurait trop conseiller la lecture : <https://journals.openedition.org/acrh/23287>

## Les industries et l'administration de l'armement en France sous l'Occupation

Il s'agit des actes d'une journée d'études tenue le 18 octobre 2007 à l'initiative de la DGA, enfin publiés grâce aux efforts des auteurs de l'introduction.

### Le sommaire

**Patrick Fridenson, Patrice Bret et Alain Crémieux : Introduction**

- **Les arsenaux terrestres et maritimes**

**Patrick Mortal** : Le coulage de la production dans les Usines Mécaniques de l'État sous l'Occupation.

**Marie-Claude Albert** : Une nouvelle organisation du travail dans les entreprises d'armement sous l'occupation allemande : le cas de la Manufacture d'Armes de Châtelleraut.

**Lars Hellwinkel** : La Collaboration des arsenaux bretons sous l'Occupation.

- **L'industrie des poudres et explosifs**

**Patrice Bret** : L'industrie des poudres et explosifs sous l'Occupation : un chantier de recherche à ouvrir.

**Yves Ploux, Anne Ploux et Guillaume Pollack** : Aspects de la Résistance dans les Poudreries.

- **L'industrie aéronautique**

**Claude d'Abzac-Epezy** : Le secrétariat d'État à l'aviation de Vichy et la collaboration dans l'industrie aéronautique.

**Philippe Jung** : Une concentration de guerre dans l'aéronautique française : Cannes 1941-1944.

Enfin signalons la bonne occasion de s'armer pour l'été... et pour l'action :



**FOIRE  
AUX  
LIVRES**

**à  
petits  
prix!**

**JEUDI 14 AVRIL 2022**

**DE 11H À 15H**

PATIO GEORGES SÉGUY  
siège de la CGT - 263 rue de Paris  
93100 Montreuil

Entrée libre

**INSTITUT  
D'HISTOIRE  
SOCIALE**  
**ihs**  
GEORGES SÉGUY, FONDATEUR

Background book covers include: 'CERTAIN REGARD', 'd'histoire des enseigr', 'Les porteu', 'd'énergie', 'Tome', 'MAI 68', 'CELLES ET C', 'MONT V', 'Le roman', 'social', 'Le roman', 'social', 'PLUS FOU', 'DANIEL KAREW TONY LAINE', '1944', '669', 'le r', 'de', 'C', 'IC', 'EL', 'IQUE'.

Il y a quelques mois, Jean-Louis Naudet, éminent initiateur de notre IFHS-TE dont il fut le premier président, nous présentait une suggestion par un simple courriel que nous reproduisons ci-dessous :

*« En espérant que ce mail ne vienne pas perturber vos vacances déjà contrariées par cette météo humide, je viens vous faire part d'une réflexion qui me taraude depuis quelques temps.*

*Et la lecture du très bon reportage paru dans l'Huma de ce jour sur la Manu de Saint-Etienne me pousse à vous l'exposer.*

*Ne devrions-nous pas ouvrir un espace de travail en vue de rendre visible les apports des travailleurs de l'armement au service de la Nation?*

*Nombre de musées existent pour retracer l'histoire militaire au-travers des armements ou des faits d'armes lors des différents conflits.*

*Mais à ma connaissance, le rôle joué par les salariés civils du Ministère de la Défense reste à ce jour totalement passé sous silence.*

*J'ai conscience de soulever du lourd mais cela ne mérite-t-il pas d'en débattre?.*

*Quel lieu pourrait offrir une telle vitrine?*

*Avec quels acteurs pourrions- nous élargir cette réflexion (historiens, MINDEF..)?*

*Comment associer nos orgas?*

*Je crois que cela mérite d'y réfléchir afin que soit mis en lumière le rôle de la communauté civile dans le domaine de l'industrie de défense.*

*Cette idée n'est pas provoquée par la surchauffe de mes neurones vu les températures ambiantes du moment.*

*Je vous laisse à ce petit devoir de vacances ».*

Les vacances sont passées, mais pas la surchauffe ! Nous avons réfléchi, en effet.

D'abord **qu'est-ce qu'un lieu aujourd'hui** ? Il nous a semblé que cela recoupait deux réalités possibles et non exclusives l'une de l'autre : un **espace muséal**, qui devrait être accessible centralement : à Paris ou dans une ville d'arsenal ? A débattre... Et un lieu informatique, une sorte de

**plateforme** qui relierait les divers musées existants (Celui du Val de Grâce, celui de l'Armée aux Invalides, ceux de Châtelleraut, Tulle, Saint-Etienne, Rochefort, Chanteau, certains musées de pays proches comme le Grand Curtius de Liège...), ainsi que les sites ouverts et parfois reconvertis (ex : Valence, Rennes – et pourquoi pas Enfield en Angleterre ?) avec des visites virtuelles, une bibliothèque en ligne, et une vidéothèque rassemblant les productions aujourd'hui éparées.

Ensuite **de quoi part-on exactement ?** Plusieurs articles de presse sont parus ces dernières années, évoquant les sites de production et leur devenir. Des initiatives diverses ont mobilisé du monde dans plusieurs villes de province : Saint-Etienne, Châtelleraut, Bourges, Tulle, Rennes, et on en oublie sans doute. Des initiatives de sauvegarde du patrimoine bâti ont également eu lieu (ex : la réhabilitation de la corderie de Rochefort...). **Il y aurait donc un public** possible pour un tel lieu, pourvu qu'il lui soit accessible. Mais ce public semble dispersé, et une part de son intérêt provient de **son attachement aux histoires locales**. Il faudrait donc en tenir compte, et garder à l'esprit que donner une vision d'ensemble sera un combat.

**Nous ne sommes pas seuls** à nous préoccuper de ce sujet. Existents, parfois durablement, parfois temporairement, des associations, des groupements, et des institutions dont les motivations sont diverses : Le Service Historique de la Défense ne peut guère être contourné dans un tel projet, mais existent aussi les associations comme les APA (Bourges, Tulle...), des animateurs de la vie locale (Les « études sorguaises »), des groupements d'auteurs (Rennes)... François Debord se charge de nous **préparer et de suivre le carnet d'adresses** de tous ceux qui pourraient être associés...

Notre force, dans ce projet, serait l'existence du double réseau sur lequel nous pouvons nous appuyer : celui de la fédération, et celui des IHS locaux et régionaux. Sans doute conviendrait-il de **commencer par un échange dans le cadre de l'IHS**.

Bref, **on sent bien qu'il y aurait objectivement quelque-chose de possible...** Mais la difficulté est grande. Devant ce projet, il nous faut le soutien de toutes et tous, et l'avis de chacun. C'est donc par cet article **un premier débat que nous voudrions ouvrir**, et ce bulletin doit à cette occasion devenir un vrai outil interactif (au sens de « entre-nous » bien sûr).

La première question, si l'on veut avancer, serait de **définir les frontières de nos partenariats éventuels**. Mais rien ne nous empêche pour autant de commencer à élaborer la plateforme en ligne ; ce serait la première marche de l'escalier. La dernière, l'espace muséal, supposerait d'avoir déjà resserré les liens avec d'autres acteurs, et réfléchi au cadre et aux limites de notre engagement. Peut-être pourrait-on **proposer dans un premier temps une exposition temporaire**, éventuellement itinérante, qui pourrait intégrer l'expérience de ce qui s'est déjà fait ? Cela aurait le mérite de faire surgir ce que pourrait être le contenu de cet espace (montrer les techniques, les hommes, l'action syndicale, les grands moments, établir la liste des objets, documents etc...) Il est clair en tous cas que pour franchir tout l'escalier, il faut convaincre, et donc construire... des armes !

**Et ce pourrait-être une nouvelle étape de nos travaux.**

**Tel serait l'état de notre réflexion. Mais rien n'interdit de trouver d'autres voies : c'est en avançant qu'on trace le chemin... Chauffons camarades, soufflons notre forge !**

Et pour commencer : n'oubliez pas de réadhérer en 2022... comme vous le permettent les deux dernières pages ...

LES LIEUX DE LA MÉMOIRE  
OUVRIÈRE 4/10

LES SÉRIES  
D'ÉTÉ

## SAINT-ÉTIENNE LES « MAINS D'OR » DE LA MANU, BIEN AVANT LA CITÉ DU DESIGN

Comment se battre pour que la mémoire ouvrière d'une ville ne soit pas un vain slogan marketing dénué de sens et d'histoire ? À Saint-Étienne, les Manuchards, qui furent de toutes les luttes avant la fermeture de la Manufacture nationale d'armes, y veillent.

Saint-Étienne (Loire), envoyée spéciale

**A**rrêt Cité-du-Design. La station de tramway se revendique du nouvel emblème de Saint-Étienne. Pourtant, sur le fronton du monumental portail Napoléon-III qui y conduit, un autre nom se détache de la dentelle forgée en son sommet : la Manufacture nationale d'armes (MAS). Celle qui fut qualifiée de royale, puis d'impériale avant de devenir nationale s'impose ainsi à l'œil. Mais accéder à son histoire se mérite. Il faut d'abord pénétrer la Platine, salle contemporaine des architectes Finn Geipel et Giulia Andl, pour enfin atteindre la première cour des anciens ateliers d'armurerie, au bâtiment de « l'Horloge ». Trouver son chemin en guettant les traces de l'ancienne manufacture reste difficile : les artistes en résidence dans ses murs, ainsi que les étudiants de l'École supérieure d'art et de design n'ont jamais entendu parler du monument aux morts des anciens ouvriers de « la Manu », ni de leurs funestes destins, disparus au combat, déportés, fusillés pour résistance. Posé jadis fièrement au cœur de la place d'armes menant au majestueux portail, le mémorial a depuis été déplacé et réinstallé dans un jardin suspendu, sur le côté. De son passé industriel, la ville a su vendre sa transformation dans une « dynamique liant l'art et l'industrie ». Mais les Manuchards continuent de se battre pour que la mémoire ouvrière ne soit pas un vain slogan marketing dénué de sens et d'histoire.

### De la tradition armurière médiévale à la fermeture en 2001

Des gueules noires happées par la mine à l'ascension des Verts sur les terrains de foot, du catalogue de vente Manufacture à « la grande Manu », les mythes populaires se font concurrence dans la cité stéphanoise. Celui de la MAS (Manufacture d'armes de Saint-Étienne) se compte en siècles. Une tradition armurière médiévale, favorisée par l'extraction locale de charbon et minéral de fer, conduit à la construction en 1864 d'une usine regroupant les ateliers éparpillés dans la ville. La Manufacture impériale est la première à organiser le travail de façon rationnelle, industrielle. Elle accueille 10 000 ouvriers, puis 16 000 pendant la Première Guerre mondiale, revient à 10 000 pour la Seconde, avant le déclin, les crises économiques, la privatisation. Malgré l'exploitation du fameux fusil Famas et une lutte syndicale de vingt ans, la Manu ferme en 2001.

« Quand la strène sonnait le matin, les gens disaient : la Manu attaque le boulot ! » se souvient Claude Descours, ex-apprenti « promo 66-69 ». La ville vivait au son de la grosse horloge, aimant à se souvenir les anciens. « On y entrait à 15 ans par le bouche-à-oreille et pour la vie, reprend Claude Descours, aujourd'hui à la retraite. Ça forge une identité un tel établissement prestigieux avec une belle

histoire ! » Après l'école, pendant un an, l'apprenti tournait dans tous les ateliers, formé par les anciens, qui transmettaient le savoir et la mémoire : celle de la guerre, du sabotage sous l'occupation allemande, où certains Stéphanois étaient réquisitionnés pour le Service du travail obligatoire.

« Il fallait faire fonctionner la machine de guerre », explique l'ancien délégué syndical CGT Daniel Jaboulay. Aujourd'hui président de l'IHS (Institut d'histoire sociale), l'ex-ouvrier a pu recueillir à temps la parole des anciens. « Le réseau de résistance de Saint-Étienne à la Manu était important : ils glissaient de la limaille de fer dans les engrenages pour casser les moteurs. Les Allemands passaient dans les allées des ateliers en criant "Sabotage : otage". Il y a aussi eu des actions plus radicales, comme faire sauter les transformateurs. Ou prendre les armes dans le magasin. Sur dénonciation, des militants FTP de la boîte ont été arrêtés, torturés. Deux ont été pris en otage et fusillés juste avant la fin de la guerre. » En 1947, les salariés financent leur monument aux morts par une collecte lancée par la CGT. « Les ouvriers travaillaient une heure supplémentaire pour le payer. Et le premier nom inscrit est celui d'un tirailleur algérien, Ahmed Benchikh, apprenti de la Manu », précise fièrement Daniel Jaboulay.

### Les ouvriers d'État immortalisés par l'ex-apprenti Bernard Lavilliers

Ce compagnonnage des « arêtes » auprès des anciens « aux mains d'or », comme l'a chanté l'ex-apprenti tourneur-fraiseur de la MAS Bernard Lavilliers, ouvre à la solidarité, à l'entraide. Devenus ouvriers d'État, ils accèdent à un statut, un salaire, une fierté. Et sont parfois envieux. « La Manu, matériellement, c'était une place forte, une cité interdite et sécurisée, relate le Stéphanois Gilles Epale, président d'une amicale laïque d'un quartier populaire de la ville. Seuls les ouvriers de la manufacture y entraient et ils étaient fouillés à la sortie. Ils avaient un statut jaloux d'ouvrier d'État, avec un emploi garanti à vie et une bonne rémunération. » Leur savoir-faire pointu est reconnu mais peu connu. Leurs grilles sont fermées par le sceau du secret-défense. Si l'histoire minière est toujours ancrée dans la ville, avec son puits Couriot aujourd'hui transformé en musée, la Manu a sans doute pâti de son statut militaire et du huis clos entretenu par le ministère de la Défense. Et de l'image négative liée à son essence même : la fabrication d'armes.

« On a eu des périodes difficiles, se souvient Daniel Jaboulay. En 1968, tout le monde était contre la guerre du Vietnam, après la guerre d'Algérie. Quand tu es ado, tu n'y penses pas trop. Mais, au contact des anciens, on a mieux compris. Certains s'étaient évadés des trains de déportation. Ils avaient eu des parcours extraordinaires. C'est là que nous avons commencé à avoir ces discussions sur pourquoi l'armement, la mission régaliennne de l'État pour ne pas laisser la main aux marchands de cañon. » « La question a



Ci-dessus, les ouvriers à la sortie de Manufacture au début du siècle. À droite, de nombreuses femmes sont employées dans les ateliers d'armurerie. En bas à droite, lors d'une manifestation, contre la délocalisation de la MAS en 1993.

tarabulé tous les militants. En tant que syndicaliste, comment peut-on défendre la paix et construire des armes ? Je n'ai jamais eu de difficulté à m'expliquer là-dessus tant que l'entreprise était la Manu, mais aujourd'hui... réagit Jean-Pierre Brat, ex-délégué central CGT. Plusieurs camarades ont quitté l'entreprise quand elle a changé de statut en 1989, devenant société nationale. On est attaché à ce que la France fabrique encore les moyens de sa défense. Mais pas à vendre des munitions à l'étranger pour servir des génocides. »

Alors, ils se sont battus contre la bascule dans le droit privé, le changement de culture imposé par Giat Industries, Nexter. Les salariés ont défilé régulièrement sur les 500 mètres qui menaient de la Manu à la préfecture, entraînant le directeur dans leur sillage, port du bleu de travail imposé. « Dans le dernier plan social, s'émeut Daniel Jaboulay, des gens ont perdu pied. On les a accompagnés,

Ci-dessus et page suivante l'article évoqué par le courriel de JLN (agrandir pour lire !).

LES SÉRIES  
D'ÉTÉ

LES LIEUX DE LA MÉMOIRE  
OUVRIÈRE 4/10



« NOTRE BOÎTE, C'ÉTAIT LE JOYAU DE LA RÉPUBLIQUE »

Jean-Pierre Brat, ex-Manuchard, ex-délégué central CGT de Giat Industries, ex-délégué CGT Nexter, aujourd'hui retraité, raconte : « On était formé au bel ouvrage, on avait notre façon de travailler, notre camaraderie, ça créait une belle fraternité. Notre boîte, c'était le joyau de la République. Les métiers de l'armement étaient très spécifiques : usineur, soudeur, charpentier de marine... Et les gens en difficulté étaient embauchés dans les métiers périphériques, comme les balayeurs d'atelier. Tout le monde avait un statut, était traité d'égal à égal. Alors, ensemble, on ne s'est jamais laissé faire. En 1998-1999, on allait systématiquement chercher le directeur après la grève : "C'est l'heure !" On l'embarquait avec nous pour manifester et qu'il le fasse avec la veste de bleu. C'est quelque chose qui n'est pas facile à réaliser, mais, malgré la perte de notre combat, les gens sont partis la tête haute. Aujourd'hui, on est encore nombreux anciens de la Manu dans les cortèges des manifestations, mais on ne sort plus notre banderole. On essaie de transmettre cette histoire ouvrière que d'autres veulent effacer. À Lyon, la station Université s'appelle aussi Manufacture des tabacs : pourquoi l'arrêt Cité-du-Design du tram ne pourrait pas aussi s'appeler "Manufacture d'armes" ? »



on a empêché des choses. A priori ce n'était pas notre rôle, mais on l'a fait. Avec la solidarité, on a retrouvé la dignité dans cette bagarre. »

Aujourd'hui, à l'ombre des briques rouges et des pierres blanches des anciennes forges, il ne reste plus que quelques anciens salariés spécialisés dans l'activité optique. Des prototypes et autres pistolets rares ont été sauvegardés ailleurs, au musée de l'Industrie. Les usines textiles, de cycles ou d'armurerie ont disparu de la ville. Comme on a gommé les traces de la manufacture. « On a combattu l'implantation de la Cité du design car elle se faisait en lieu et place de notre outil de travail », précise Jean-Pierre Brat. Les ex-Manuchards ont réussi à réintégrer le monument aux morts dans l'ancienne enceinte, et échangent parfois avec quelques étudiants d'art, curieux des lieux. Ils viennent même de céder les droits de leur vieille mascotte syndicale « Manu » à un graphiste qui devrait exposer à la prochaine Biennale du design. Une transmission inattendue. »

KAREEM JANSELMINE



Antoine SOTI/MAS-GAT

DEMAIN Nantes, la grue Titan jaune, toute une lutte avant d'être un symbole

**INSTITUT FEDERAL  
D'HISTOIRE SOCIALE TRAVAILLEURS DE L'ETAT**



**BULLETIN D'ADHESION 2022**  
**Syndicats et Associations**

L'ORGANISATION : ..... ADHERE A L'IFHS-TE-CGT

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

ADRESSE E-MAIL (obligatoire pour recevoir les informations) : .....

Montant minimum de ma cotisation : 30 €

Montant libre de ma cotisation : ..... €. Indiquez le montant de votre cotisation supérieur à 30 €

Règlement par virement  règlement par chèque



Vous avez la possibilité de régler votre adhésion soit directement par virements (bien signaler le nom du syndicat ou de la personne dans l'intitulé) ou par chèques à l'ordre de : IFHS-TE-CGT

Adresse courrier :

IFHS-FNTE (Fédération Nationale  
des Travailleurs de l'Etat CGT)  
263 rue de Paris – Case 541 –  
93515 MONTREUIL CEDEX

Adresse mail : [ifhs-te-cgt@fnte.fr](mailto:ifhs-te-cgt@fnte.fr)

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Titulaire  
IFHS-TE-CGT

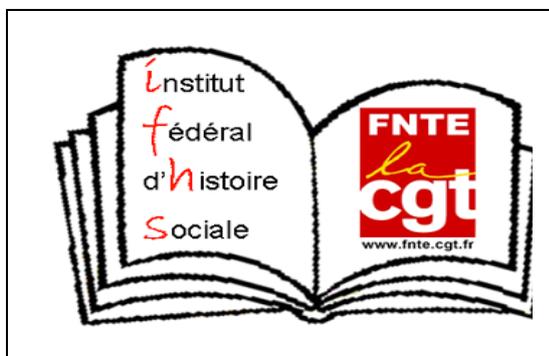
Domiciliation  
SG NEUILLY-S-SEINE (03908)  
122 AV CH. DE GAULLE  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03908	00037260011	65

IBAN : FR76 3000 3039 0800 0372 6001 165  
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

# INSTITUT FÉDÉRAL D'HISTOIRE SOCIALE TRAVAILLEURS DE L'ETAT



## BULLETIN D'ADHÉSION 2022

### Individuel

NOM : .....PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

ADRESSE E-MAIL (obligatoire pour recevoir les informations) :

Montant minimum de ma cotisation : 15 €

Montant libre de ma cotisation : .....€. Indiquez le montant de votre cotisation supérieur à 15 €

Règlement par virement  règlement par chèque

Vous avez la possibilité de régler votre adhésion soit directement par virements (bien signaler le nom du syndicat ou de la personne dans l'intitulé) ou par chèques à l'ordre de : **IFHS-TE-CGT**

Adresse courrier :

**IFHS-FNTE (Fédération Nationale des  
Travailleurs de l'Etat CGT)  
263 rue de Paris – Case 541 –  
93515 MONTREUIL CEDEX )**

Adresse mail : [ifhs-te-cgt@fnfte.fr](mailto:ifhs-te-cgt@fnfte.fr)



#### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire  
**IFHS-TE-CGT**

Domiciliation  
**SG NEUILLY-S-SEINE (03908)  
122 AV. CH. DE GAULLE  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE**

#### Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03908	00037260011	65

IBAN : **FR76 3000 3039 0800 0372 6001 165**  
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**